



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 057 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 30 octobre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 30 octobre 2012

• (1100)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 57^e séance du Comité permanent des langues officielles, en ce mardi 30 octobre 2012. Conformément au paragraphe 108(3) du Règlement, nous nous penchons aujourd'hui sur la question de la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada en 2017.

Nous recevons aujourd'hui Mme Bourget, qui est sous-ministre adjointe, et M. Racine, qui est directeur exécutif. Tous deux sont du ministère du Patrimoine canadien.

Nous allons commencer par Mme Bourget.

Mme Nicole Bourget (sous-ministre adjointe, Sport, Événements majeurs et Régions, ministère du Patrimoine canadien): Monsieur le président, chers membres du comité, permettez-moi d'abord de vous remercier de nous avoir invités à discuter des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, ainsi que de l'attention et de la place qui seront alors accordées à la dualité linguistique. Étant donné que je suis Franco-Ontarienne, que je suis née et que j'ai grandi à Sudbury, un tel sujet m'intéresse vivement.

Comme vous le savez, le Comité permanent du patrimoine canadien s'est récemment penché sur la question du 150^e anniversaire du Canada en 2017. Le ministre Moore a d'ailleurs eu l'occasion d'en discuter avec ce comité. Bien que la planification des activités et des initiatives qui marqueront le 150^e anniversaire du Canada en sont toujours au stade préliminaire, des Canadiens et Canadiennes de partout au pays ont déjà commencé à y réfléchir et à y travailler dans leur communauté.

[Traduction]

De nombreux Canadiens étaient là, en 1967, et ont vécu cette année marquante dans l'histoire du Canada. Ces célébrations du centenaire qui ont enfiévré l'imagination de tant de Canadiens ont eu lieu à l'aube de changements importants qui ont édifié le Canada dynamique d'aujourd'hui.

[Français]

Le centenaire du Canada fut célébré à une époque où la Loi sur les langues officielles, adoptée en 1969, n'existait pas encore. Mais déjà, on avait eu le souci, par exemple, de nommer un francophone au poste de commissaire-adjoint à la Commission du Centenaire et de demander que la chanson officielle soit écrite en français et en anglais. De telles mesures annonçaient peut-être des changements importants.

En effet, le Canada a beaucoup changé depuis. L'adoption de la première Loi sur les langues officielles et sa révision en 1988, sans oublier la Charte canadienne des droits et libertés, ont bien ancré la dualité linguistique canadienne. Aujourd'hui, les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont un réseau d'écoles d'un

bout à l'autre du pays ainsi que plusieurs autres institutions qui appuient leur développement et leur épanouissement.

Les communautés de langue officielle en milieu minoritaire ont travaillé d'arrache-pied pour prendre leur place. Cette place, je le crois, est bien ancrée lorsque le ministère planifie des événements majeurs ou des commémorations d'envergure nationale. Nous avons à cet égard quelques pratiques exemplaires desquelles nous pourrions nous inspirer lors de la planification des initiatives qui marqueront le 150^e anniversaire.

En 2008, le pays en entier a célébré le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. La population canadienne a acquis une meilleure connaissance des origines de son pays. Des Canadiens des deux communautés linguistiques se sont rassemblés afin de célébrer l'événement. Je pense ici, à titre d'exemple, au Stampede de Calgary, qui a mis en valeur le 400^e anniversaire en 2008.

[Traduction]

Afin de présenter un point de vue équilibré, la reconnaissance de la contribution des communautés anglophones à l'histoire de la ville de Québec a également fait partie intégrante de la programmation du 400^e. D'ailleurs, un représentant de la communauté anglophone siégeait au conseil d'administration de la La Société du 400^e.

[Français]

Le 400^e anniversaire n'a pas seulement célébré la ville de Québec et ses habitants: il a aussi voulu rejoindre et célébrer tous les francophones du pays. Le 15 août 2008, lors des célébrations du 400^e anniversaire, un grand tintamarre acadien a envahi les rues de Québec. Tout au long de la journée, le dynamisme et la vitalité du peuple acadien furent célébrés à Québec et, bien sûr, en Acadie. Pensons aussi au Francodôme, qui a mis en valeur les créateurs et les artistes des communautés francophones et acadiennes à Québec et partout ailleurs au Canada.

[Traduction]

Les Jeux de Vancouver, qui ont eu lieu en 2010 sont un autre exemple de l'engagement du ministère envers la dualité linguistique. Lors du relais de la flamme olympique, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont affiché leur patriotisme comme jamais en participant aux festivités entourant le passage de la flamme dans leur communauté.

[Français]

Les communautés francophones et acadiennes du pays ont contribué à la planification de ces célébrations et ont eu l'occasion de mettre en valeur leur culture et leur dynamisme. Ces communautés ont joui d'une présence marquée tout au long de ce grand périple de 45 000 kilomètres.

[Traduction]

Lorsque le ministre Moore s'est présenté devant le Comité permanent du patrimoine canadien en octobre dernier, il a parlé du succès de la Place de la francophonie lors des Jeux olympiques de Vancouver. Le gouvernement du Canada a fourni un appui important afin de présenter au monde entier la richesse et la diversité de la langue française et de la culture francophone au Canada.

Les célébrations comme le 400^e anniversaire de Québec et les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver en 2010 ont permis à l'ensemble du pays et aux visiteurs de partout dans le monde de découvrir le Canada: notre histoire, notre paysage, notre culture, nos collectivités et la richesse que représente notre dualité linguistique. Cela n'a pas été accompli que par le versement de subventions ou de contributions par le gouvernement du Canada, mais avec l'appui des organisateurs de ces grands événements qui ont travaillé de près avec les communautés en situation minoritaire.

• (1105)

[Français]

L'enthousiasme des Canadiens et des Canadiennes à l'égard des célébrations et des commémorations ne s'est pas estompé, mais il ne fera qu'augmenter au fur et à mesure que nous nous approcherons de 2017.

[Traduction]

Entre 2012 et 2017, plusieurs anniversaires aideront à renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance de tous les Canadiens. Ils mettront en évidence nos réalisations, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Ils souligneront les événements et les personnes qui ont contribué de manière significative à l'évolution de notre pays et qui ont permis de nous unir dans notre lutte collective pour l'avancement des causes au coeur de nos valeurs communes.

[Français]

Lors de la planification du 150^e anniversaire du Canada et d'autres événements marquants de la route vers 2017, nous tirerons partie des expériences du passé, tout en ayant recours aux meilleures pratiques éprouvées. La route vers 2017 offre aussi une occasion unique de mettre en valeur, auprès des Québécoises, des Québécois et des Canadiens, la contribution de grands francophones à l'édification du Canada, et ce, par la commémoration d'événements et de personnages faisant l'objet de fierté et d'un large consensus.

[Traduction]

Par exemple, la contribution et l'oeuvre de Sir John A. Macdonald sont bien connues et commémorées par de nombreux organismes partout au Canada. Mais nous aurons aussi l'occasion de commémorer celles de contemporains québécois, tels Sir George-Étienne Cartier ou Louis-Hippolyte LaFontaine.

De plus, le Canada sera l'hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains en 2015, à Toronto. Le gouvernement du Canada y est un partenaire de premier plan. Les organisateurs des jeux sont à l'oeuvre depuis quelques années déjà et travaillent avec la communauté franco-ontarienne, entre autres, pour que les jeux reflètent la dualité linguistique canadienne.

[Français]

Je crois que nous avons beaucoup appris d'événements tels que le 400^e anniversaire de Québec ou les Jeux olympiques, tant au sein du ministère que des représentants des communautés de langue officielle. Je suis confiante que nous saurons encore une fois tous être à l'écoute de chacun avec comme objectif de bâtir ensemble des alliances stratégiques et de mettre en oeuvre les initiatives qui appuieront la reconnaissance et la célébration de la dualité linguistique au Canada.

Monsieur Racine et moi allons avec plaisir répondre à vos questions. Je vous remercie de m'avoir accordé le temps de partager avec vous quelques réflexions.

Le président: Merci.

Nous disposons d'environ deux heures pour des questions et commentaires.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les représentants de Patrimoine canadien de leur présence. Nous sommes heureux de vous recevoir au Comité permanent des langues officielles.

Je me rappelle de tous les débats que nous avons eus à l'occasion des Jeux olympiques de 2010. Je me souviens qu'on avait entendu beaucoup de témoins à cet égard. On pourrait dire que des bonnes choses ont été faites, mais on pourrait dire aussi que dans certains cas, on a manqué très nettement notre coup.

On va surtout parler ici des deux langues officielles parce qu'on est présentement au Comité permanent des langues officielles.

Est-ce que nos francophones vont chanter en anglais ou en français? C'est ce qui s'est produit lors des derniers Jeux olympiques. Quand il a été question de la place du français, on s'est défendu en disant qu'un francophone avait été invité à chanter. Toutefois, il avait choisi une chanson en anglais. Par contre, je n'ai pas vu beaucoup d'anglophones qui avaient choisi ce jour-là de chanter une chanson en français.

Quelle sera l'implication de Patrimoine canadien lorsqu'il sera question de regarder l'horaire de tels événements? Il y a les Métis, les Premières Nations et différents groupes. Il ne s'agit pas de les inviter seulement pour l'ouverture et de les oublier par la suite. On parle de fêter le 150^e anniversaire de la Confédération. Je pense que M. Dion va sûrement en parler. Vous parliez de la fête du Canada, mais je pense que ce n'est pas la fête du Canada. Dans nos documents, on parle vraiment de la Confédération. Il y a une différence entre les deux.

J'aimerais vous entendre à cet égard. Notre comité a travaillé tellement fort à cette époque. Nous avons même invité le président du comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver. Malgré cela, on a tellement manqué le bateau. Quand la célébration a commencé, nous nous sommes aperçu en partant qu'on avait perdu.

Quelles sont les intentions de Patrimoine canadien dans ce dossier?

• (1110)

Mme Nicole Bourget: Je vous remercie beaucoup de votre question.

Tout d'abord, si on regarde les Jeux olympiques dans leur ensemble, même le grand témoin qui était aux Jeux et le commissaire aux langues officielles ont témoigné que c'était les jeux les plus bilingues qui avaient eu lieu dans l'histoire des Olympiques. On parle du déroulement des Jeux. C'est la même chose pour le relais du flambeau où l'implication communautaire des groupes francophones était présente. Chacune des 130 communautés visitées par le relais avait un représentant de la communauté de minorité de langue officielle qui siégeait à son comité. Il y avait beaucoup de talents locaux qu'on a pu faire valoir. On a développé de bonnes pratiques. Il y a eu énormément d'efforts qui ont été mis en place pendant les Jeux pour s'assurer que la signalisation, les annonces et la plupart des activités relatives aux différentes activités se déroulent parfaitement dans les deux langues officielles.

La cérémonie d'ouverture est un cas à part. Il y avait une entente de contribution avec des obligations. Le commissaire aux langues officielles a fait rapport et a fait des recommandations que nous avons mises en oeuvre. Le ministre a statué à l'époque. Malheureusement, pour ce qui est des Jeux olympiques, il y a eu des changements de dernière minute qui n'ont pas été communiqués au ministère et qui ont fait en sorte que le français qui devait être présent ne l'a pas été.

Toutefois, on peut parler du 150^e anniversaire de la Confédération et des événements que nous organisons au nom du gouvernement dans le pays. Je vais prendre l'exemple de la guerre de 1812, qui est une commémoration. On peut voir ce qui a été fait en ce qui a trait aux consultations auprès des communautés minoritaires de langue officielle. C'est le cas autant en Ontario qu'au Québec, avec la communauté de langue anglaise, y compris — pour répondre aussi à votre question, monsieur Godin — auprès des groupes des Premières Nations et des groupes de différentes communautés pour faire en sorte de mieux les intégrer. Il y a des leçons qu'on a apprises et des leçons qu'on met en oeuvre lorsqu'on en est à la conception de projets, lors de discussions et lors de rencontres. Nous nous engageons auprès des communautés de langue officielle à avoir des discussions et à voir ce qu'on peut mettre en place pour s'assurer que le reflet soit présent.

M. Yvon Godin: Allez-vous avoir un conseil d'administration à ce sujet?

Mme Nicole Bourget: Aucune décision n'est prise par rapport à l'organisation du 150^e anniversaire quant à sa structure.

M. Yvon Godin: Sa structure n'est pas encore décidée. Ce serait une suggestion que, par exemple, un membre de la FCFA en fasse partie, tout comme un membre de QCGN et peut-être une personne représentant les Métis. À ce moment-là, vous auriez des personnes impliquées sur le terrain, plutôt que d'avoir des gens de ce site à Ottawa qui pensent qu'il connaissent tout le pays ou qu'ils parlent pour le pays. Vous auriez des gens qui pourraient venir de différents endroits et surtout d'organisations qui vivent cela chaque jour.

Mme Nicole Bourget: Le comité permanent a soumis le rapport de ses audiences sur le 150^e anniversaire où il y a eu justement des présentations de la part des différents groupes. Comme vous le savez, le gouvernement considère le rapport, mais il y a énormément de suggestions. Si vous me le permettez, je voudrais ajouter quelque chose au sujet du 150^e anniversaire. En ce moment, plusieurs citoyens sont déjà engagés. Les groupes réfléchissent déjà, autant les groupes francophones, acadiens, les Premières...

•(1115)

M. Yvon Godin: Je vais vous dire ceci, madame Bourget. Je souhaite que les représentants de Radio-Canada m'entendent parce qu'ils vont m'entendre quand ils vont venir comparaître devant nous.

Je me rappelle que j'étais à Prince George lorsque la flamme olympique s'en allait à Nanaimo par bateau. La seule chose qu'on voyait à RDI, c'était l'avion avec la porte de l'avion qui était fermée. Alors qu'on voyait l'avion sur le tarmac à Vancouver, le bateau s'en allait avec la flamme à Nanaimo et les francophones n'ont rien vu de cela.

En somme, est-ce qu'il y aura aussi des discussions avec les organismes, surtout ceux qui représentent la télévision publique? Je sais que ce sont eux qui s'occupent de leur propre programmation, mais, en même temps, ce sera la fête de la Confédération. Il y aura des événements, surtout ceux de cette nature, et on doit faire en sorte que les deux langues officielles soient représentées et que beaucoup de communautés soient capables de regarder cela à leur télévision publique. Elle est payée par les contribuables

Mme Nicole Bourget: Je crois qu'il y a là une belle occasion. D'ailleurs, la société CBC/Radio-Canada entend lancer des consultations au sujet du 150^e anniversaire de la Confédération. Elle prévoit débiter cela peu après le nouvel an. J'imagine que les groupes et les gens qui participeront à ces forums feront écho aux propos que vous tenez.

Il est certain que pour les organismes avec qui nous avons des ententes de contributions, nos exigences relatives à la dualité linguistique sont clairement précisées.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Bourget, monsieur Racine, je vous remercie d'être parmi nous et de partager votre expertise avec nous.

La commémoration du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada va sans contredit être exceptionnelle pour les gens de notre génération, voire de deux ou trois générations. Participer à ce genre de fêtes constitue un moment privilégié.

Je pense que ce sera aussi un moment privilégié pour ce qui est de faire la promotion de notre dualité linguistique et de permettre à toutes nos communautés de s'intégrer à cette fête. Nous avons besoin de nos communautés en situation minoritaire pour rendre le cachet de notre pays et notre identité profonde. On a mentionné qu'elles étaient invitées à proposer différents projets. Est-ce que ce processus est déjà amorcé ou va-t-il prendre de l'ampleur au cours de l'année 2013 pour permettre aux gens de s'engager, d'avoir leur mot à dire et de présenter leurs projets?

Il va sans doute y avoir des projets à l'échelle des grandes villes, mais les projets locaux sont également importants. Il ne faut pas oublier les petites communautés qui ont bâti notre pays. Pensons aux régions rurales qui ont nourri le début de notre pays. C'est important, dans la mesure où ce sont nos racines profondes.

Dans ma circonscription, certaines localités ont 375 ans ou presque 400 ans d'histoire. Ces régions recèlent elles aussi de trésors. De quelle façon pouvons-nous tout intégrer cela aux célébrations?

Mme Nicole Bourget: Je vous remercie.

Heureusement — et c'est beau de voir ce qui se passe —, il y a déjà énormément d'intérêt pour le 150^e anniversaire. On voit des groupes se former, notamment *imagination 150*, de Calgary. Ces gens ont mis sur pied un site Web et un guide de l'utilisateur, qui est accessible en français et en anglais, pour toutes les petites communautés du pays. Ces gens y expliquent comment s'organise une communauté locale et ce que font les gens.

Radio-Canada va entamer ses consultations. Plusieurs autres groupes, notamment le réseau des commissions des capitales nationales, ont fait des consultations dans plusieurs régions du pays. Des gens constituent des groupes quotidiennement. Certains nous soumettent déjà des demandes de projet. Je vous dirais que l'intérêt va effectivement aller en augmentant.

En outre, le ministre a dit devant le comité que les communautés allaient décider des célébrations qu'elles voulaient tenir, de la façon de célébrer localement les aspects historiques, les personnages, les héros locaux, la culture et la diversité linguistique.

Nous en sommes à nos débuts, mais je suis certaine que, d'ici 2017, les citoyens vont nous proposer une très longue liste d'activités et de projets. Pour ma part, j'espère que ce sera contagieux et que les gens voudront en effet célébrer cette fête et se prendre en main.

Denis, veux-tu ajouter quelque chose?

• (1120)

M. Denis Racine (directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations, ministère du Patrimoine canadien): Bien sûr, le 1^{er} juillet sera probablement une journée très importante en 2017. Le ministère appuie déjà les célébrations de la Fête du Canada partout au pays. Il y en a plus de 1 800 au pays chaque 1^{er} juillet, et la grande majorité d'entre elles se tiennent dans de petites communautés. Nous couvrons essentiellement tout le pays, du nord au sud et d'est en ouest.

Ce sont des célébrations de ce genre qui nous permettent de rejoindre les communautés. Dans les petites communautés, la plupart des gens participent à l'organisation de ces événements. Pour la célébration de ces jalons importants, il y a un réel mouvement de solidarité dans les communautés. Nous nous attendons à ce que cette tendance soit présente également en 2017, et même que les gens aient encore plus envie de célébrer le Canada et la Confédération en soulignant comment cette réalité est vécue dans leur communauté.

M. Jacques Gourde: Je peux vous assurer qu'il va y avoir des événements particuliers dans Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière. On commence déjà à en parler. Les gens sont habitués à participer à des commémorations, qu'il s'agisse du 100^e, du 125^e ou du 150^e anniversaire de petites communautés.

Ce sera l'occasion de réunir l'ensemble de ces petites communautés et leurs dirigeants pour dépasser les limites de leur fête. Ce sera vraiment très intéressant. Je peux vous dire qu'il y a beaucoup d'histoire dans notre coin. Il y a des trésors cachés dans des lieux qui ne demandent qu'à être dévoilés à l'échelle du pays. Je peux vous assurer que ce sera spécial.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci beaucoup.

Madame Bourget, monsieur Racine, pourriez-vous nous dire exactement quel sera votre rôle? Êtes-vous les personnes

centrales — après le ministre, bien sûr — pour ce qui est de l'organisation de ces célébrations?

Mme Nicole Bourget: J'aimerais vous dire oui. Je suis la sous-ministre adjointe responsable de Sports Canada, des événements majeurs, des célébrations et des régions. J'ai la responsabilité d'appuyer le ministre et le ministère et de les soutenir dans le développement des plans et de la programmation du 150^e anniversaire de la Confédération.

M. Racine est le directeur exécutif responsable des événements majeurs et des célébrations, dont le 150^e anniversaire de la Confédération et tout autre anniversaire majeur. Toute autre commémoration que nous célébrons dans le cadre de la route vers 2017 relève aussi de lui en ce qui a trait à la gestion des programmes de subventions et de contributions. Denis parlait plus tôt du volet Le Canada en fête. C'est l'un des programmes que nous gérons. Nous gérons aussi le volet Commémoration Canada.

L'hon. Stéphane Dion: Recevons-nous les deux personnes les plus importantes après le ministre?

M. Denis Racine: À mon humble avis, vous avez devant vous les deux personnes qui travaillent sur le dossier présentement.

Mme Nicole Bourget: Activement.

M. Denis Racine: Pour ce qui est de l'organisation...

L'hon. Stéphane Dion: Je répète la question.

[Traduction]

Avons-nous, ici, les deux personnes centrales, après le ministre, en ce qui a trait à l'organisation de ces célébrations?

[Français]

M. Denis Racine: Je peux tout simplement vous dire que nous sommes les deux personnes qui travaillons sur le dossier présentement avec, bien sûr, nos équipes. La structure même qui va être mise en place pour mettre en avant les initiatives n'a pas encore été déterminée. D'ici là, nous sommes les gens qui...

L'hon. Stéphane Dion: Est-il possible qu'on ait, comme en 1967, une organisation qui soit à distance?

Mme Nicole Bourget: Il est possible que le gouvernement en décide ainsi.

L'hon. Stéphane Dion: Vous ne savez pas quand une telle décision sera prise.

Mme Nicole Bourget: Non.

L'hon. Stéphane Dion: Vous comprenez que je préfère parler aux gens qui vont vraiment faire les choses. Si je m'en tiens à votre présentation, madame Bourget, je suis à la fois rassuré et inquiet. Je suis rassuré, parce que vous nous dites dès le départ que c'est important pour vous. Vous êtes une Franco-Ontarienne. Vous avez vécu à Sudbury et c'est quelque chose que vous ne voulez pas rater. C'est très rassurant.

Je suis aussi inquiet, parce que j'aurais aimé que vous annonciez dès le départ qu'il y a eu des ratés dans le passé et que vous allez vous en inspirer. Or, votre texte ne les mentionne pas. Vous l'avez fait simplement en réponse à M. Godin. Les ratés, si on les regarde bien, ont beaucoup terni les bonnes choses. C'est ça, le problème. Dans notre pays, au Canada, les symboles ont une valeur extrêmement importante.

Le maire de Québec, le premier ministre du Québec et quantité d'autres personnes importantes dans le monde francophone canadien ont dit qu'on avait raté la cérémonie d'ouverture. C'est ce dont les personnes se rappellent aujourd'hui. Quant aux bonnes choses, il faut rappeler qu'on a fait beaucoup d'efforts pour qu'il y ait plus de bilinguisme et que près d'un bénévole sur cinq était en mesure de parler français. Il faut le rappeler, mais la cérémonie d'ouverture a beaucoup gâché la sauce. De plus, la réaction des autres a aussi gâché la sauce.

Quand l'organisateur, David Atkins, a dit qu'il était Australien, qu'il ne comprenait pas ce qui se passait et qu'on ne pouvait jamais satisfaire les Québécois, c'était ajouter l'injure à l'insulte.

Je ne sais pas si vous avez lu le livre de M. Furlong, mais c'est extrêmement navrant. Il a écrit qu'il ne comprenait pas pourquoi ce gars-là n'était pas heureux que sa chanson soit utilisée. Ce gars-là, c'était Gilles Vigneault. Il faut vraiment être ignorant de l'histoire politique canadienne pour ne pas savoir que Gilles Vigneault n'aime pas qu'on utilise ses chansons pour célébrer le Canada. C'est incroyable. Il a écrit ça dans son livre.

Il y a eu un très grave désaccord avec M. Charest. Ce dernier faisait un discours et M. Furlong n'a pas mis ses écouteurs pour écouter le discours de M. Charest. Voyant cela, les journalistes francophones ont évidemment posé des questions en français à M. Furlong. Dans son livre, ce dernier s'est dit insulté par cela. Je trouve que c'est insultant qu'il n'ait pas écouté mon premier ministre s'il n'est pas capable de le comprendre directement. C'est le genre de choses qu'il faut éviter à tout prix. Il est très difficile de prédire à l'avance tout ce qui peut arriver, mais j'aimerais sentir que cela vous inquiète et que vous avez la détermination de gérer les symboles correctement, à commencer par le nom de l'événement. Appeler ça le 150^e anniversaire du Canada est une insulte à notre histoire.

Quand j'étais jeune, en 1967, on fêtait la Confédération. On m'enseignait que mon pays avait une longue histoire qui avait mené à la Confédération. Le premier premier ministre du Canada, vous l'avez nommé tout à l'heure, c'était Louis-Hippolyte LaFontaine, en 1848. Il a risqué sa vie pour être premier ministre du Canada. Il a fait face aux orangistes qui voulaient carrément le tuer. C'est notre histoire. On ne peut pas ramener ça à la préhistoire.

Durant les olympiques, M. Donald Sutherland — un de nos plus grands acteurs — a lu un de nos plus grands poèmes, *Hymne au Nord* de François-Xavier Garneau, en anglais. Pourquoi faire une telle chose? La poésie se traduit tellement mal. Puisqu'on parle de François-Xavier Garneau, si 1867 est le début de notre pays, comment a-t-il pu écrire en 1845 *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*?

Vous voyez, il ne faut pas rater les symboles. C'était mon commentaire.

• (1125)

Mme Nicole Bourget: Monsieur Dion, je crois que le texte indique que nos pratiques sont meilleures et que nous avons pu, au fil des années, apprendre de nos erreurs et de nos succès. Nous les prenons très au sérieux et, oui, nous les mettons en oeuvre. Il est

certain que pour toute activité qui sera réalisée sous la gouverne de notre ministère, nous allons faire preuve de beaucoup de vigilance.

Je ne m'attarde pas aux cérémonies d'ouverture, qui étaient une des composantes des Jeux olympiques. Le ministre en a parlé, tout comme le commissaire. Les gens connaissent les erreurs qui ont été commises. Les leçons ont été apprises. Des recommandations ont été faites. Elles ont été mises en oeuvre. Comme fonctionnaire, je me dois de me concentrer aussi sur l'avenir.

Quant à l'utilisation du mot « Canada », c'est mon erreur. Je l'ai faite en ce beau mardi matin. Dans tous les documents officiels, il est question du 150^e anniversaire de la Confédération. C'est ainsi qu'on y fait référence.

Le président: Merci. Monsieur Dion, vous avez mentionné M. Louis-Hippolyte LaFontaine. Il y a aussi M. Robert Baldwin dans l'autre coin. Ce sont les deux grands réformateurs du Canada des années 1840 et 1850.

[Traduction]

Leurs statues ont été érigées ensemble, derrière l'édifice du Centre. Je crois qu'elles constituent la plus grande structure sur l'arrière de la Colline.

C'est une histoire très intéressante, puisqu'un était anglophone, et l'autre était francophone. Si je me souviens bien, lors d'une élection, l'un s'est présenté dans la circonscription de l'autre...

L'hon. Stéphane Dion: M. Baldwin a été élu dans la circonscription de Rimouski.

Le président: ... c'est exact. Et Louis-Hippolyte LaFontaine s'est présenté dans une circonscription ontarienne afin de combler le fossé entre...

L'hon. Stéphane Dion: Non, c'est parce qu'ils avaient été défaits.

Des voix: Oh, oh!

Le président: C'est une autre raison.

C'était une façon noble de combler le fossé.

M. Yvon Godin: [Note de la rédaction: inaudible] ... à Montréal.

Le président: C'est exact.

Une voix: Un unilingue anglophone.

Le président: Enfin, je crois que Robert Baldwin était unilingue anglophone.

L'hon. Stéphane Dion: Non, LaFontaine parlait anglais. Et la fille de Baldwin, qui parlait très bien français, l'aidait.

Le président: C'est une histoire intéressante. Ils se sont battus pour avoir un gouvernement responsable et ont réussi. Ils étaient des réformistes, comme George Brown.

Une voix: Il y a encore des réformateurs de nos jours.

Le président: Les premiers réformistes « modérés ».

[Français]

Monsieur Trottier, la parole est à vous.

• (1130)

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis né en 1965. J'avais deux ans lors du centenaire de la Confédération. Je ne me rappelle donc pas de beaucoup de choses, mais je vois quand même des choses qui restent depuis ces grandes célébrations. Je remarque que la façon dont on a célébré le centenaire du Canada était très décentralisée. Lors du centenaire, dans les communautés du Canada, il y avait différentes façons de manifester cette grande joie.

En 2017, prévoit-on une approche décentralisée ou plus centralisée? Va-t-on susciter des idées créatives et différentes façons de célébrer le 150^e anniversaire?

Mme Nicole Bourget: Lorsque le ministre a comparu, il a été clair. Il a dit qu'il voulait que ces célébrations soient communautaires, qu'elles soient *from the grassroots*. Il voulait vraiment que les gens des quatre coins du pays célèbrent dans leur communauté, qu'ils développent des idées et des comités. Je pense qu'ultimement, on verra un mélange des deux. Par exemple, les ministères et agences du gouvernement ont une programmation régulière. M. Racine parlait des fêtes du Canada. En 2017, la thématique portera bien évidemment sur le 150^e anniversaire. Nous pouvons mettre à contribution plusieurs programmes pour appuyer les initiatives des citoyens et des groupes.

Je sais qu'en 1967, je suis allée avec mes parents à l'Expo 67. Je ne m'en souviens pas, mais je sais l'impact que cela a eu sur ma famille et sur à peu près tous les citoyens. On en parle encore comme d'un moment tournant pour le Canada.

Je pense que c'est une période très excitante puisque des générations qui n'étaient pas là peuvent regarder vers l'avenir. On aura en effet beaucoup de choses à célébrer, beaucoup de points de vue à refléter, beaucoup d'histoires à raconter.

Monsieur Racine, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Denis Racine: Revenons sur certaines expériences passées. L'organisation du relais de la flamme olympique, par exemple, se faisait à deux niveaux. L'organisme, le COVAN, s'occupait du relais en tant que tel, de toute la mécanique liée à la flamme, des porteurs, etc. Voir la flamme passer était un événement très couru et très enthousiasmant.

Par ailleurs, il y a eu d'autres moments forts. Je pense aux fameuses célébrations communautaires. La flamme s'arrêtait deux fois par jour dans une communauté et une célébration avait lieu. Ces célébrations étaient organisées par la communauté qui recevait la flamme. Cela se faisait au niveau local. La communauté avait vraiment le souci de célébrer ce qu'elle était. Il y avait un équilibre entre le leadership du COVAN et le mouvement communautaire qui était derrière ces célébrations. Le mariage des deux a donné des résultats intéressants.

M. Bernard Trottier: Dans ce mouvement provenant des communautés, va-t-il y avoir une certaine liberté, par exemple, si l'on veut célébrer dans une seule langue, l'anglais ou le français? Doit-on imposer à toutes les communautés...

M. Denis Racine: Lorsqu'on a fait le relais de la flamme olympique, il y avait des obligations à l'endroit du COVAN, parce que le gouvernement investissait des sommes dans cet événement. Tout devait se passer dans les deux langues officielles. On avait aussi convenu avec le COVAN que chaque comité organisateur, dans les communautés locales qui tenaient une célébration communautaire, comprenait une représentation de la communauté minoritaire de langue officielle lorsqu'il y avait une présence de telles communautés.

Cela s'est bien passé. En effet, les francophones hors Québec, les Acadiens et les anglophones du Québec faisaient partie des comités organisateurs. On s'assurait qu'on communiquait non seulement dans les deux langues, mais que le contenu de la célébration reflétait également cet aspect de la dualité linguistique dans la communauté hôte de la célébration.

M. Bernard Trottier: Quelle est l'échéance pour évaluer les idées qui vont émerger des communautés? Peut-on faire sous peu des demandes pour des idées? Est-ce que ce sera en 2014?

Mme Nicole Bourget: Pour le moment, les gens, nous envoient des propositions de leur propre chef. Des groupes demandent de nous rencontrer et nous soumettent des propositions et des demandes. On évalue ces demandes. Comme je vous le disais, les gens entreprennent beaucoup d'activités. Le gouvernement y travaille, et je suis certaine que le ministre se fera un plaisir de dévoiler les plans une fois qu'ils seront arrêtés.

Pour le moment, nous sommes en mode d'écoute. Plusieurs consultations se déroulent. Cela nourrit les données, les idées, les projets, etc. Cela nous donne une idée de l'ampleur de l'événement et des différents scénarios possibles.

• (1135)

M. Bernard Trottier: Y a-t-il une date précise?

Mme Nicole Bourget: Il n'y en a pas encore.

M. Bernard Trottier: Le fait de vous proposer les meilleures idées pour entreprendre des projets pourrait engendrer un esprit de concurrence dans les communautés. Cela pourrait aider à concentrer les efforts.

Présentement, je ne pense pas que la plupart des Canadiens pensent beaucoup au 150^e anniversaire. Par contre, si l'on impose une date, les communautés vont former des équipes et créer des façons de célébrer. Il n'y a toujours pas de date précise, n'est-ce pas?

Mme Nicole Bourget: Non, jusqu'à maintenant, il n'y a pas de date précise.

M. Bernard Trottier: C'est bien.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Lauzon, vous avez la parole.

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos invités.

J'aimerais comprendre comment cela va se dérouler. Je représente une circonscription qui compte environ 25 ou 30 p. 100 de francophones, 70 p. 100 d'anglophones et un millier d'Autochtones.

Doit-on former un organisme ou un comité avant de faire une demande? Comment cela va-t-il se dérouler, dans un sens très pratique?

Mme Nicole Bourget: Je vais tâcher d'être claire.

Des groupes s'organisent eux-mêmes. Ces groupes ont décidé de se constituer en comité et regroupent des représentants des communautés de langue officielle et d'autres groupes communautaires. Ce peut être les scouts ou une variété de regroupements. En ce moment, ces gens discutent de ce qu'ils aimeraient faire dans leur propre communauté. Ils discutent de projets d'envergure et de partenariats possibles.

M. Guy Lauzon: Oui, mais si le groupe ne comprend pas d'anglophones, de francophones ou d'Autochtones, cela ne fonctionnera pas.

Mme Nicole Bourget: M. Racine a parlé du relais de la flamme olympique. Si vous connaissez des groupes dans votre circonscription qui veulent faire quelque chose à l'occasion du 150^e anniversaire, il pourrait être utile de leur demander s'ils ont pensé à inviter un représentant de la communauté francophone, s'ils ont pensé à faire des approches auprès des groupes autochtones qui sont dans la communauté ou des groupes de jeunes ou de nouveaux arrivants, afin de toucher le plus grand nombre de gens possible.

En ce qui a trait à notre financement, il faut comprendre que nos programmes existants, ou des programmes spéciaux si le gouvernement les crée, contiennent des obligations relatives aux langues officielles. C'est prescrit dans les ententes de contribution. Il est très clair que les communications orales et écrites doivent être dans les deux langues officielles et que les événements publics doivent se dérouler dans les deux langues officielles.

M. Guy Lauzon: Est-ce le cas dans les communautés de langue officielle en milieu minoritaire ou dans toutes les communautés?

Mme Nicole Bourget: C'est écrit dans nos ententes de financement avec tout groupe qui est susceptible de recevoir des fonds ou du financement de la part de notre ministère.

M. Guy Lauzon: Le ministère devrait peut-être suggérer que nous, les parlementaires, formions un comité comprenant les différents intérêts. Sinon, d'autres groupes vont peut-être se former et prendre de l'avance sur nous.

Est-il possible que cela provienne du ministère? Par exemple, dans ma situation, si les francophones du centre culturel décident de faire quelque chose et qu'un autre comité d'un autre endroit fait autre chose de différent, on va aller dans des directions différentes.

M. Denis Racine: L'un n'empêche pas l'autre. Parfois, lorsqu'il y a des célébrations nationales, certaines communautés francophones vont tenir à organiser leurs propres initiatives. La communauté autochtone ou des Première Nations va peut-être faire la même chose. Dans certains cas, tout le monde est autour de la table et forme un seul comité. Cela dépend de la dynamique de la communauté.

● (1140)

M. Guy Lauzon: Dans mon comté, on célèbre la fête du Canada le 1^{er} juillet et je suis le président du comité des bénévoles. Cela comprend tous les groupes. Le programme est bilingue. On a des Autochtones et c'est comme cela. Cependant, il faut que quelqu'un commence. Il faut un leader pour attirer tous les différents groupes.

Mme Nicole Bourget: Vous semblez faire preuve d'un bon leadership au sein de votre communauté en ralliant tous ces gens.

M. Guy Lauzon: On doit décider parce que le temps passe. Si cela a du sens, on doit peut-être commencer immédiatement.

Mme Nicole Bourget: Je vous remercie de votre suggestion. Comme je vous l'ai déjà dit, dans nos ententes avec qui que ce soit, on va s'engager. Cela va être très clair.

M. Guy Lauzon: C'est très important pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Je suis impliqué dans ma communauté depuis environ 11 ans et il a fallu deux, trois ou même quatre ans pour voir les francophones s'impliquer. Notre programme est maintenant complètement bilingue. Cependant, il faut que quelqu'un commence les démarches. Si on recevait des subventions du ministère, cela nous aiderait beaucoup.

Le président: C'est bien, je vous remercie.

Monsieur Benskin, vous avez la parole

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Je remercie les témoins d'être ici.

L'expérience d'Expo 67, l'année précédant mon arrivée au Canada, demeure une grande expérience pour moi. En effet, par la suite j'ai continué à aller à *Man and His World* ou Terre des hommes, en français.

Au cours des différents témoignages entendus, on a répété, comme un refrain, que les idées proviennent des communautés. Je crois que c'est vraiment important pour le 150^e anniversaire. Toutefois, depuis 1967, il y a eu plusieurs changements au Canada. Certains furent pour le meilleur, d'autres pour le pire. Par exemple, la monarchie ne passe pas très bien au Québec.

[Traduction]

Que prévoyez-vous faire pour que le Québec se sente concerné, pour qu'il se sente le bienvenu dans ce processus et dans ces célébrations? Il est très important de reconnaître l'histoire et la collaboration de nos deux peuples.

Que pourrait faire le ministère pour promouvoir ces célébrations au Québec?

Mme Nicole Bourget: La discussion entre M. Dion et le président au sujet de MM. Borden, LaFontaine et Brown était intéressante. Je crois que le Québec et les francophones ont joué un rôle important dans l'édification de notre pays.

Ce que nous avons retenu du 400^e ou de nombreux autres anniversaires, c'est que... et vous avez raison de parler de la contribution des communautés. Les histoires et les idées d'activité proviennent des citoyens.

Si l'on veut que les Québécois se sentent concernés, il faudrait, par exemple, leur demander qui sont les héros québécois. Quelles sont les histoires qui leur tiennent à cœur? Nous avons parlé de Louis-Hippolyte LaFontaine et de George-Étienne Cartier. Ce sont des personnages importants de notre histoire. Mais il y a des personnages historiques anglophones tout aussi importants.

Il faut donc établir une programmation ou créer des événements qui auront une signification pour les citoyens. Souvent, lorsqu'on sollicite leur participation dès le début, les groupes communautaires nous aident à définir les célébrations. C'est une façon de les faire participer.

Lors des préparatifs pour les célébrations de la guerre de 1812, nous avions l'impression que certains Québécois, à l'école et ailleurs, ne se sentaient pas concernés. Nous avons donc demandé à la communauté anglophone du Québec ce que nous pouvions faire pour que ces célébrations soient pertinentes pour elle.

Je crois qu'il faut adopter la même attitude pour les célébrations du cent cinquantième. Il y a des centaines de milliers d'histoires qui racontent notre pays, et certains groupes voudraient peut-être les célébrer. Un des membres a parlé d'artefacts et de merveilleuses découvertes au sein de sa communauté. Je crois qu'il s'agit d'une occasion pour les citoyens d'adapter les célébrations à l'histoire de héros locaux et nationaux. Nous pouvons espérer recueillir d'innombrables histoires pour raconter notre pays.

•(1145)

M. Tyrone Benskin: Pour faire écho à ce que disait M. Dion, même s'il est important de solliciter la participation du public, l'emballage, si je puis m'exprimer ainsi, ou la perception des citoyens, est très important. Si les francophones ont l'impression qu'il s'agira d'une célébration anglophone à caractère royal et monarchique, ils ne seront pas enclins à présenter des idées de projets.

J'ai eu l'occasion de passer quelque temps à Saint-Jean-sur-Richelieu. La famille qui m'hébergeait m'a raconté l'histoire de la révolution acadienne. Je ne connaissais pas cette histoire, mais elle est très intéressante, et tous les Canadiens devraient la connaître.

Pourquoi voudraient-ils raconter cette histoire si les célébrations sont présentées comme étant patriotiques pour les anglophones du Canada?

Mme Nicole Bourget: Je crois que le ministre a clairement indiqué qu'il voulait des histoires qui racontent le pays et qu'il souhaitait la participation du public.

Est-ce que des thèmes plus généraux vont faire surface? Probablement. Mais le but, comme l'a précisé le ministre, c'est d'unir les Canadiens et de faire ressortir nos valeurs communes. Et c'est grâce à ces histoires que nous y arriverons.

Le président: Merci.

Monsieur Wilks, la parole est à vous.

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

J'aurais quelques questions à vous poser qui font suite aux propos de M. Benskin. Dans l'ouest du pays, les gens ne comprennent pas le rôle important qu'ont joué les francophones dans l'édification du Canada. Je suis sincère. On tend à oublier que le Canada s'est développé d'est en ouest. C'est l'Ouest qui s'est lentement intégré au reste du pays.

Prenons, par exemple, St. Paul, en Alberta, ou Maillardville, en Colombie-Britannique, et même Coquitlam qui compte une communauté francophone de 13 000 habitants et où l'on organise chaque année plusieurs activités. Cette communauté a été fondée en 1909.

Je pense plus particulièrement à la communauté agricole de la Saskatchewan. On oublie souvent qu'elle est composée de nombreux francophones. Sans eux, peut-être que beaucoup de petites collectivités n'auraient pas aussi bien réussi. Si je ne m'abuse, la première commission scolaire francophone hors Québec a été établie à Gravelbourg, en Saskatchewan, et elle existe toujours.

Comment allons-nous raconter l'histoire de ces petites collectivités de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique pour montrer la place importante des francophones dans l'histoire du pays?

Mme Nicole Bourget: Ce sont de merveilleuses anecdotes.

Je crois qu'il y a bien des façons de mettre en évidence ces collectivités et leur richesse. Heureusement, notre programmation soutiendra, sans l'aide du gouvernement, les groupes locaux par l'entremise de notre Programme de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et du programme Le Canada en fête, dont le thème, comme je le disais, appuiera davantage l'effort des groupes locaux.

Nous formons des alliances stratégiques avec des institutions historiques afin de créer du matériel pédagogique à l'intention des écoles et nous collaborons avec l'ONF et d'autres institutions

extrêmement talentueuses et remarquables pour le distribuer. Nous sommes chanceux de vivre à une époque où, grâce aux médias sociaux, comme Facebook et à Google, les gens peuvent échanger et ainsi écrire des récits. Je crois que les possibilités sont nombreuses. Si on laissait libre cours à notre imagination pendant quelques instants, je suis convaincue qu'on pourrait trouver beaucoup de bonnes idées.

Comme je l'ai mentionné, le ministère offre plusieurs programmes, dont le Programme des langues officielles. Lorsque les gens de ces communautés auront écrit leurs histoires et voudront les mettre en évidence et les célébrer, les activités commenceront à prendre forme.

•(1150)

M. David Wilks: Voici ce qui est souvent frustrant: lorsqu'une administration municipale apprend que le gouvernement fédéral a créé un nouveau programme, elle veut en savoir davantage ou elle lui demande des fonds pour mettre en oeuvre ledit programme prétextant qu'elle ne peut en demander davantage au contribuable qui est imposé d'abord par les deux autres ordres de gouvernement et enfin par les villes. J'ai été conseiller municipal, alors je parle en connaissance de cause.

Y a-t-il un plan pour aider financièrement les municipalités à déployer ces activités? Sinon, elles risquent d'être laissées pour compte.

Mme Nicole Bourget: Ce n'est pas à moi de répondre à cette question. J'ignore si un tel plan a été établi. La programmation n'a pas encore été fixée, alors je ne pourrais pas vous dire.

M. David Wilks: C'est peut-être une chose que vous...

Mme Nicole Bourget: Est-ce que l'on étudie toutes les suggestions et idées? Sont-elles importantes? Absolument.

Je sais, par exemple, que la Fédération canadienne des municipalités, la FCM, collabore avec la Société Radio-Canada, entre autres, sur le plan de la consultation.

Je crois que les gens veulent vraiment collaborer et établir la programmation. En ce qui a trait aux plans du gouvernement, je vais laisser le soin au ministre de vous en parler une fois qu'ils auront été fixés. Pour le moment, nous utilisons les outils à notre disposition et nous recueillons des renseignements. Nous en sommes encore à la phase initiale de planification.

M. David Wilks: Une dernière chose, monsieur le président, si vous me le permettez. Il serait important, à mon avis, de tirer parti des parcs nationaux. Ils racontent notre histoire d'un bout à l'autre du pays, et ce dans les deux langues officielles. Je crois que leur histoire serait très intéressante.

En a-t-il déjà été question? Y a-t-il un plan en ce sens?

Mme Nicole Bourget: Certainement.

Parcs Canada est un des partenaires de M. Racine, alors je vais lui laisser le soin de vous répondre.

M. Denis Racine: Parcs Canada est un partenaire important. Puisque de nombreuses batailles ont eu lieu là où sont maintenant établis des parcs nationaux, lorsque nous célébrons un événement important, comme le 200^e anniversaire de la guerre de 1812, nous collaborons avec des institutions fédérales afin d'interpeller les Canadiens.

Vous avez parlé des francophones de la Saskatchewan. Cette année, c'est l'année des Fransaskois. Pour l'occasion, la Société Radio-Canada a fait un excellent travail pour promouvoir l'histoire de la communauté francophone de la Saskatchewan, ce qu'elle est devenue et ce qui l'attend.

Grâce à de tels partenariats, nous pouvons joindre plus de gens que si l'on se fiait uniquement aux programmes du ministère.

Le président: Merci.

Madame Michaud, vous avez la parole.

[Français]

Mme Éline Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci, monsieur le président.

Madame Bourget et monsieur Racine, je vous remercie de votre présentation. C'est intéressant de voir les premiers pas de la planification du 150^e anniversaire de la Confédération.

J'aimerais remercier mon collègue, M. Benskin, de son intervention sur les questions relatives aux grands thèmes. En effet, cela est l'une de mes préoccupations. Vous-mêmes, lors de vos interventions, avez mentionné Lacolle, ce qui rejoint un peu mes préoccupations.

Je comprends que ces célébrations cherchent à unir les Canadiens, mais, néanmoins, certains événements et certains personnages historiques sont peut-être un peu plus controversés selon la communauté où on se trouve.

Je pense entre autres à Louis-Joseph Papineau, qui est associé aux rébellions. Son nom a peut-être une connotation plus souverainiste au Québec, mais cela s'inscrit dans les rébellions de 1837, qui avaient aussi lieu aussi au Haut-Canada au même moment et qui constituaient les premiers pas de la démarche vers un gouvernement responsable. Je pense aussi à Louis Riel, qui constitue un grand symbole pour la communauté métis, mais qui est peut-être perçu autrement ailleurs, malgré le pardon accordé par le Canada récemment.

Comment ces événements seront-ils intégrés? Pourrez-vous tracer un portrait véritable de notre histoire? A-t-on entamé une réflexion à cet égard? Comment envisagez-vous cet élément dans le cadre des célébrations?

• (1155)

Mme Nicole Bourget: Comme nous l'avons mentionné plus tôt, quand il était question de personnages historiques, il y a plusieurs histoires au pays. Elles sont importantes. Elles constituent des voix importantes et les communautés vont les faire valoir. Ces idées proviennent de là. Les gens ont droit de célébrer cela.

On parle de créer ces alliances pour les faire valoir pendant la période qui mène à 2017.

[Traduction]

Personne ne fait l'unanimité. Mais, une des grandes forces des Canadiens, c'est leur capacité à écouter ces histoires et à prendre la bonne décision concernant les événements qui méritent d'être célébrés.

Puisque peut-être certains n'aiment pas Louis-Hippolyte LaFontaine, pourquoi le célébrer? Si son récit a une importance historique, il n'y a rien de mal à...

[Français]

Personne ne pourra faire l'unanimité, surtout sur le plan historique.

Mme Éline Michaud: Pourtant, si on se penche sur les célébrations de la guerre de 1812, on voit qu'il y a quand même une perspective historique bien particulière. On présente cela un peu comme le début de l'unification de la nation canadienne, alors que j'ai parlé des rébellions de 1837. Il y a eu aussi l'Acte d'union en 1840. Il y a tout un processus. Il y a un certain angle peut-être plus militariste. Je ne veux pas trop présumer des intentions derrière cela, mais quand même, il y a une vision particulière.

Si de grands thèmes sont développés dans le cadre du 150^e anniversaire, j'ai l'impression qu'on court le même danger, alors que les communautés ne pourront pas nécessairement exprimer leurs besoins et démontrer vraiment leur histoire et quels personnages sont importants.

Pourriez-vous faire des commentaires sur cette possibilité?

M. Denis Racine: Permettez-moi de faire un petit commentaire en utilisant l'exemple de la commémoration du bicentenaire de 1812.

Lorsqu'on en a entrepris la planification de cet événement, nous avons consulté les communautés francophones et les Premières Nations. Si on considère les initiatives qui ont été tenues jusqu'à maintenant et celles qui seront tenues dans les prochains mois ou l'année prochaine, il y a une reconnaissance des communautés des Premières Nations.

Les principales batailles qui ont été commémorées jusqu'à présent ont eu lieu dans la péninsule du Niagara ou à Fort Détroit. Tranquillement, les commémorations relatives à la guerre vont se déplacer sur le plan historique et, l'an prochain, il y aura des commémorations dans le sud du Québec où il y a un consortium de municipalités francophones qui ont mis en avant des initiatives puisqu'il y a eu une invasion américaine par le lac Champlain qui avait été repoussée par les milices canadiennes-françaises à l'époque. Les gens de la région veulent commémorer cet événement historique.

On essaie, quand on planifie, d'avoir le souci du plus grand équilibre possible.

Mme Éline Michaud: Je regarde les petits vidéos de propagande — pardon, informatifs — du gouvernement qui ont été diffusés à la télévision. On n'y voit pas nécessairement la particularité francophone, ni l'implication de communautés particulières. On présente ces événements en disant que la nation canadienne a défendu notre pays. Je crains un peu qu'on voit cette forme d'obscurantisme dans les célébrations de la Confédération.

Je pense qu'il faut être prudent. Je souhaite que Patrimoine canadien introduise de bonnes balises afin de permettre aux communautés de pouvoir exprimer ce qu'elles veulent et que cela ne favorise pas une approche du haut vers le bas, mais plutôt du bas vers le haut. C'est très important pour ce type de célébrations.

Le président: Merci.

J'aimerais mentionner que le sens du mot « Canadien » a beaucoup changé au cours des 50 dernières années. Je pense qu'avant les années 1950, il désignait les francophones du Canada. De son côté, le mot « Québécois » désignait les habitants de la ville de Québec.

• (1200)

L'hon. Stéphane Dion: C'était le cas même pendant les années 1960.

[Traduction]

Le président: Exactement. Il est très intéressant de voir comment la nomenclature a évolué au fil des ans.

Je vais laisser à d'autres le soin de l'analyser.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

[Français]

Le président: Nous poursuivons la 57^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Madame Bateman, vous avez la parole.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins. J'ai bien aimé vos commentaires et ceux de tous mes collègues.

J'ai principalement deux questions à vous poser. Si j'ai le temps, j'en poserai une autre.

Avez-vous un plan pour partager les subventions ou les contributions entre les grandes organisations et les petites organisations dans toutes nos communautés, partout au Canada?

Mme Nicole Bourget: Comme je l'ai mentionné, nous en sommes encore au stade préliminaire de la planification. Le ministère comme tel a déjà une suite de programmes dont certains ciblent des organismes nationaux. D'autres ciblent plutôt le niveau provincial et d'autres encore le niveau communautaire.

Il est certain que, si on décide de créer un fonds quelconque, nous allons en tenir compte pour nous assurer que les gens y ont accès dépendant du projet. Toutefois, il est certain que notre objectif d'essayer d'établir un lien avec les gens et de nous assurer qu'ils peuvent l'établir compte beaucoup pour nous.

Par contre, à ce stade-ci, il est trop tôt pour discuter du plan.

Mme Joyce Bateman: Oui, je comprends. C'est compliqué et c'est difficile, mais si un groupe d'étudiants dans un programme d'immersion à Iqaluit veut célébrer le Canada, c'est une bonne idée, à mon avis.

Mme Nicole Bourget: C'est un thème qui est d'ailleurs ressorti lors des consultations du comité sur le 150^e anniversaire. L'étude concerne les échanges, entre autres. Notre ministère a un programme d'échanges jeunesse qui rejoint les jeunes partout au pays. Y aura-t-il une enveloppe ciblée pour le 150^e anniversaire? La question demeure, mais ce sont des idées que nous sommes en train d'étudier.

Mme Joyce Bateman: C'est bien, je vous remercie.

Je regarde votre titre, madame, et je vois que c'est pour toutes les régions du Canada. J'ai bien apprécié votre position sur la dualité linguistique de notre grand pays.

Toutefois, avez-vous également un plan pour l'inclusion des immigrants? Il me semble que les francophones sont aussi des immigrants. Les anglophones, bien sûr, comme mes grands-parents, sont des immigrants. Avez-vous un plan pour célébrer, au cours des célébrations, toutes les personnes qui sont arrivées ici?

Mme Nicole Bourget: Très probablement, mais on n'a pas encore de plan. Le plan est en préparation.

Toutefois, ce que vous dites est absolument essentiel. Nous voulons toucher les nouveaux Canadiens. Certains sont ici depuis déjà plus de quelques générations. Nous voulons aussi rejoindre les jeunes. On le voit dans toutes nos initiatives. On parlait un peu plus tôt des Premières Nations. On parle de groupes francophones et de minorités de langue officielle, mais aussi des nouveaux arrivants au pays et de la diversité de nos communautés.

Dans notre travail, nous avons toujours le souci de rendre l'histoire de tous les Canadiens afin que ces gens puissent s'approprier et mieux connaître leur pays. Notre ministère s'est engagé, dans sa programmation, à tenter de refléter cela et d'engager dans cette voie les citoyens, les nouveaux arrivants et les jeunes. C'est dans ce qu'on fait et dans ce qui est en train d'être analysé pour le 150^e anniversaire.

• (1215)

M. Denis Racine: Ce sera un défi pour quiconque mettra de l'avant des initiatives pour célébrer le 150^e anniversaire. Comme on le mentionnait au début, le Canada de 1967 et celui d'aujourd'hui sont très différents sur le plan démographique. On parlait plus tôt de la communauté fransaskoise qui connaît des changements très importants avec l'arrivée d'immigrants francophones. À cause de cette nouvelle réalité, nous devons trouver des façons d'être à l'écoute et de mettre de l'avant des initiatives qui rejoindront une communauté qui a considérablement changé, et ce, grâce à des outils qu'on commence à utiliser.

Il y a aussi les jeunes. Je pense aux applications, par exemple, qui rejoignent les jeunes et qui fonctionnent bien. Il y a une nouvelle façon de mettre de l'avant, pour un nouvel auditoire, des initiatives pour commémorer des événements comme le 150^e anniversaire.

Le président: Merci.

Monsieur Dionne Labelle, la parole est à vous.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Bonjour. Je remercie les témoins de leur présence. J'ai deux questions à poser.

En 1964, le gouvernement a voté un budget de 743 millions de dollars, en dollars indexés, pour les fêtes du centenaire de la Confédération. Quelle somme d'argent sera consacrée au 150^e anniversaire?

Par ailleurs, lors de votre présentation, vous avez dit que des gens de partout au Canada ont commencé à réfléchir et à travailler à certains projets. Le ministère du Patrimoine canadien a envoyé des documents. Des documents ont été produits par le ministère. Est-ce exact? Entretenez-vous une correspondance concernant cette réflexion qui se fait dans les communautés?

Mme Nicole Bourget: On n'a pas produit de documents officiels. Les gens nous soumettent des idées de projets. Ils nous remettent des documents faisant état de leurs idées et de leurs initiatives. Il n'y a pas encore de programme formel au ministère. Quant au budget, il n'est pas encore déterminé. Ce sera décidé par le ministre.

M. Pierre Dionne Labelle: C'est bien.

J'aimerais aborder cette question de façon plus générale. Comme vous le savez, il y a présentement des compressions à Radio-Canada et à Bibliothèque et Archives Canada. Dans quelle mesure Patrimoine canadien pourra-t-il assurer la qualité et la quantité de services rendus aux francophones du pays compte tenu des compressions actuelles? Un peu plus tôt, M. Godin parlait du fait que le réseau public francophone filmait l'avion pendant que la flamme se déplaçait ailleurs. En ce moment, il y a des compressions à Radio-Canada qui touchent particulièrement les services en français de la société d'État. Comment allez-vous vous assurer que le contact avec les francophones, tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec, sera de même qualité et que les services à cette population seront garantis?

Mme Nicole Bourget: Je ne peux pas parler au nom du ministre ou de mon collègue responsable des langues officielles au ministère. Le gouvernement s'est engagé dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. Les rapports et plans du ministère en font état. Nous avons une programmation et des programmes d'appui aux langues officielles qui sont très solides. Quant aux programmes et aux services que nous livrons aux citoyens, notre ministère a une obligation à cet égard et je ne prévois pas non plus — cela relève de moi — un impact sur les communautés francophones de langue minoritaire puisque ce sont des exigences de nos programmes.

N'oubliez pas que quand on nous remet des enveloppes de financement, les organismes ont la responsabilité de rendre cela disponible, de s'assurer de la qualité du français et de s'assurer que les communications sont dans les deux langues. Cela ne change pas. Notre ministère est responsable, entre autres, des langues officielles. Notre rôle de leadership demeure dans ce domaine.

• (1220)

M. Pierre Dionne Labelle: On sera très à l'affût de cela dans la mesure où à partir du moment où le gouvernement choisira quel type d'organisme gèrera les célébrations du 150^e anniversaire, nous serons intéressés à voir les documents qui feront la promotion de la Loi sur les langues officielles et du cadre général. On parle du cadre général dans lequel ces activités vont se tenir. J'espère que les dispositions concernant la promotion des deux langues officielles seront contenues dans le cadre. J'espère que c'est un souci en ce qui vous concerne.

Mme Nicole Bourget: Toute entente de contribution, qu'on nomme habituellement l'Annexe E, est très détaillée. Ce sont des documents publics très détaillés sur les obligations des organismes qui reçoivent des fonds de la part du gouvernement.

M. Pierre Dionne Labelle: Personnellement, j'ai été très déçu des dernières décisions prises par votre ministère concernant le musée et la section du sentier transcanadien qu'on veut nommer le Sentier du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Quand on parle du cadre général des activités du 150^e anniversaire de la Confédération, je me demande ce que ce sera. À se préparer ainsi, à changer les noms, à monarchiser nos symboles, ne donne-t-on pas déjà une indication à cet égard? Que va fêter le 150^e anniversaire exactement si, dans les années qui le précèdent, on monarchise l'ensemble des symboles canadiens?

Je trouve que c'est en porte-à-faux par rapport aux célébrations. Vous prenez une drôle de direction.

Mme Nicole Bourget: Le ministre a déjà parlé publiquement de la route vers 2017. Il a dit que le gouvernement avait l'intention de célébrer des moments clés et des personnages clés quant à la route vers 2017.

Quant à vos autres propos, je ne suis pas en mesure de répondre à la place de mon ministre.

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Gourde, la parole à vous.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Quand on organise des événements aussi grandioses, je pense qu'il faut garder à l'esprit l'importance d'avoir un esprit d'ouverture. Il faut aussi être optimiste dès le début face au défi que représente la mise en place du plan. Il faut vraiment s'assurer de s'associer à des gens qui ont la même idée pour se rendre à cette célébration et en faire une réussite.

C'est sûr qu'en cours de route, on rencontrera des gens plus négatifs, qui vont picosser, qui vont dire qu'on aurait dû faire comme ceci ou comme cela. Bien souvent, ces personnes ne sont pas nécessairement celles qui vont travailler fort pour organiser des fêtes. Il y aura toujours des gens qui vont nous critiquer et qui vont critiquer les célébrations. En fin de compte, elles seront bien contentes d'y participer quand même.

M. Pierre Dionne Labelle: Vous ne parlez pas de moi?

M. Jacques Gourde: Non, non, je ne vise personne. Je n'ai regardé personne.

Des voix: Oh, oh!

M. Jacques Gourde: J'ai déjà moi aussi organisé d'autres fêtes. Habituellement, dans les premières réunions, il y a toujours des personnes qui critiquent. À un moment donné, on les perd. Pour ces personnes, le défi est trop grand. Cela leur demande trop de don de soi.

Le bénévolat va-t-il avoir une place importante dans le cadre de ces fêtes? C'est sûr qu'on ne peut pas faire de grandes fêtes comme celles-là et ne pas demander aux Canadiens de s'y intéresser et de s'y intégrer. Personnellement, je pense que les gens qui vont en donner beaucoup bénévolement permettront d'assurer une fête qui sera encore plus grandiose. On ne peut pas passer à côté de cela.

Mme Nicole Bourget: Je suis heureuse que vous souleviez ce point. Tout à l'heure, j'ai parlé de consultations menées par d'autres organismes. Bénévoles Canada consulte les citoyens à propos du 150^e anniversaire.

Quand on parle d'initiatives communautaires, je suis d'accord avec tout ce que vous dites sur le bénévolat. C'est certain que sans l'appui de milliers de personnes, ce serait difficile. On l'a vu lors du relais de la flamme olympique de 2010. On le voit dans tous les événements que nous faisons. Même à la Fête du Canada à tous les ans sur la Colline du Parlement, il y a des milliers de bénévoles. Ces personnes font vraiment la différence. Elles aident à assurer le rayonnement de l'activité et à penser à des choses ou à inclure des gens auxquels on n'aurait pas pensé.

Lorsqu'on observe la démographie du bénévolat, on constate qu'il faut un renouveau et une façon de faire participer les jeunes. Sinon, les gens qui siègent sur les comités et qui sont bénévoles ont les cheveux de la même couleur que les miens — si je n'avais pas de teinture, ils seraient de la même couleur que ceux de M. Dion.

Des voix: Oh, oh!

Mme Nicole Bourget: C'est important d'insuffler le mouvement. C'est important de faire participer les gens du secteur bénévole au pays pour toutes sortes d'initiatives. C'est certain que c'est important aussi pour le 150^e anniversaire.

• (1225)

M. Jacques Gourde: J'ai une autre question.

Je suis persuadé que des Canadiens vont vouloir y investir de l'argent. Quand on fait une fête ou une commémoration, il y a toujours des gens qui sont prêts à donner ou à faire une collecte de fonds pour pouvoir améliorer les événements.

Va-t-on reconnaître les milieux qui se prennent en main et qui veulent injecter de l'argent dans cette fête?

Mme Nicole Bourget: On l'espère. Je crois que tous les citoyens seraient contents de savoir que des corporations et des citoyens investissent dans leur communauté pour réaliser des projets.

Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas nécessairement d'investissements directs, certaines grandes institutions canadiennes célébreront un anniversaire important l'année du 150^e anniversaire de la Confédération. On n'a qu'à penser à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui va célébrer son 150^e anniversaire en 2017. Je suppose qu'elle aura quelques activités pour souligner ce moment important de son histoire.

On ne peut qu'encourager les citoyens à se rassembler et à apporter une contribution à leur communauté. On ne peut qu'encourager ce genre de don, que ce soit pour participer des événements ou des legs.

Comme toujours, un autre ingrédient est fort utile. Il s'agit du fait que des gens donnent de leur temps et de leur argent. Le gouvernement, à ce que je sache, n'organisera pas une levée de fonds formelle auprès des citoyens pour cela, mais on ne découragera jamais les gens d'agir et de réaliser des projets dans leur communauté.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir brièvement sur les propos de M. Gourde.

En effet, il a parlé de gens qui se plaignent. Il a aussi dit qu'ils devraient embarquer ou débarquer. Cela me touche un peu.

Si c'est le cas, je ne sais pas pourquoi il y a une réunion aujourd'hui du Comité permanent des langues officielles. L'une des raisons était la suivante. On a dit qu'il fallait s'assurer que certaines choses se passent ou ne se passent pas. À l'époque, il disait qu'il ne fallait pas manquer le bateau. Si on ne se plaint pas, on n'aura rien. Les gens avaient des raisons de se plaindre. En effet, certaines choses ne se sont pas faites.

Personnellement, j'ai eu raison de me plaindre quand Radio-Canada a montré l'avion plutôt que le flambeau. C'était insultant de voir comment les francophones étaient traités. Il était navrant de voir comment on traitait un événement aussi important. Il faut que cela ne se répète jamais plus jamais, plus jamais. Comme le disait M. Dion

plus tôt, parfois, ce sont les petites choses qui font le plus mal et qui brisent les belles choses. Je ne le dirai jamais assez.

Les ententes de contribution que vous allez conclure vont-elles contenir des mesures sur le bilinguisme? Si oui, allez-vous pouvoir en faire part aux membres du comité pour qu'on fasse des suivis pour s'assurer que c'est bien fait?

Mme Nicole Bourget: Les clauses sont déjà intégrées. Elles existent et sont déjà disponibles. Ce sont des clauses standards sur le bilinguisme, sur les rôles et les responsabilités de chacun, sur le besoin de s'assurer que le matériel est produit dans les deux langues officielles et que les communications sont faites de façon appropriée. Oui, cela existe, monsieur Godin. Les clauses sont là.

M. Yvon Godin: Il faudrait aussi des clauses qui intègrent le bilinguisme. Les gens qui veulent participer devront respecter les deux langues officielles du pays, pas seulement là où le nombre le justifie.

Mme Nicole Bourget: De telles clauses existent. Cela fait partie de nos ententes de contribution.

M. Yvon Godin: Je veux toucher un autre aspect de la situation. Un peu plus tôt, on a parlé de la guerre de 1812 qu'on est en train de célébrer et des célébrations entourant le 60^e anniversaire de l'accession au trône de la reine et ainsi de suite. C'est à souhaiter que la fête du 150^e anniversaire de la Confédération ne va pas remplacer la fête du Canada, le 1^{er} juillet.

Prenons l'exemple des ententes. Essayez de vous imaginer la situation dans mon comté. Je ne veux pas insulter la reine. Je ne veux pas faire cela aujourd'hui. Cependant, on a eu la reine d'un côté et, par la suite, la guerre de 1812. Si on voulait avoir de l'argent pour fêter la fête du Canada le 1^{er} juillet — je pensais que la fête de la reine était le 1^{er} juin —, il fallait que les programmes que nous mettions en place parlent de la reine ou de la guerre de 1812. Si la petite communauté acadienne de Caraquet voulait parler d'autre chose, parler de son Canada, elle était foutue ou devait raconter des mensonges.

Va-t-on voir cela à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération? L'argent attribué à la fête du Canada va-t-il être utilisé pour faire la promotion du 150^e anniversaire de la Confédération? C'est ce qui a été fait pour la commémoration de la guerre de 1812 et le 60^e anniversaire du règne de la reine. On a pris l'argent qui était normalement utilisé à notre façon pour fêter le Canada.

• (1230)

Mme Nicole Bourget: Monsieur Godin, les critères de nos programmes sont clairs. On a encouragé les gens qui voulaient souligner le 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II ou la guerre de 1812. Aucune somme d'argent n'a été retirée si les gens ne célébraient pas ces thématiques. Le programme de la fête du Canada dispose d'enveloppes spécifiques partout au pays. Ces montants sont accessibles et sont basés sur les projets. Aucune consigne n'a été donnée en vue de soutirer des fonds à des gens s'ils ne célébraient pas ces thématiques.

M. Yvon Godin: Je vais aller consulter mes informations de nouveau et je vous les fournirai personnellement. Je m'excuserai si j'ai commis erreur.

Mme Nicole Bourget: Cela me fera plaisir. Je m'excuserai moi aussi si j'ai commis une erreur.

M. Yvon Godin: Je ne dis pas que l'argent été retiré. Je pense que, par la suite, ils ont décidé que cela n'aurait pas été approprié de le retirer. Ce n'était pas tout le monde qui était prêt à le faire. Il y avait des consignes prévoyant que s'ils voulaient avoir de l'argent, il fallait qu'un des deux soit inclus. Je vais obtenir l'information à ce sujet.

On parlait des budgets pour la fête. Si on regarde Expo 67, cela a laissé un héritage. Il y a eu quelque chose. À quoi s'attendent les gens de Patrimoine canadien? Peut-être ne sont-ils pas encore rendus là, à savoir de déterminer ce qu'ils vont faire pour qu'on s'en rappelle?

Notre collègue, M. Benskin, dit qu'il est arrivé un an après l'Expo, mais que cela l'a beaucoup marqué quand il est arrivé au Canada. Il y allait souvent. Il y a quelque chose qui nous rappelle l'Expo. Personne ne peut oublier l'Expo. Patrimoine canadien a-t-il une idée relative à quelque chose qui fera en sorte qu'on s'en rappellera, un symbole ici au Canada qui fera qu'on se rappellera de cette fête?

Mme Nicole Bourget: Comme je l'ai mentionné, les plans sont à l'étude. Rien n'est formalisé. Ce que je peux dire avec certitude, c'est que la conjoncture économique du Canada d'aujourd'hui n'est plus la même que celle de 1967 et qu'il faudra tenir compte de cet investissement financier, quel qu'il soit. Imaginez que pour le gouvernement fédéral de l'époque, en plus de l'Expo, il y avait les célébrations du centenaire. Les coûts ont atteint plus de 1 milliard de dollars. Je crois que c'était 1,4 milliard en dollars actuels.

Je ne suis pas le gouvernement. Je ne me prononcerai pas à cet égard, mais je peux dire que ce qu'on fera comme programmation, dans cette période économique, tiendra compte, j'en suis certaine, d'une prudence sur le plan fiscal et aussi de ce que les citoyens peuvent se permettre.

Le président: Merci.

Madame Bateman, vous avez la parole.

Mme Joyce Bateman: Je vous remercie encore une fois, monsieur le président.

J'ai bien apprécié vos commentaires, madame et monsieur, sur le fait que vous êtes en train de planifier et d'organiser toutes les idées. Toutefois, suite au point soulevé par M. Godin, j'ai bien noté que nous avons maintenant des outils différents, comme Facebook, pour conserver un souvenir de tous les événements. Cela n'était pas disponible à cette époque. Donc, c'est un autre âge, un autre siècle, avec toutes sortes d'autres choses.

En ce qui concerne l'inclusion des jeunes, vous avez déjà discuté de l'utilisation de Facebook et des médias sociaux. J'espère que pendant votre processus de planification, vous vous souviendrez des jeunes de tous les âges. En effet, je me souviens bien de l'époque où j'étais plus jeune ou très jeune. Ce n'était pas seulement l'Expo, parce que cela n'était pas accessible pour tous les Canadiens puisque cela se déroulait à Montréal. Cependant, je me souviens des célébrations à l'école, des petits livres, de la tenue d'activités physiques bonnes pour la santé dans le processus de célébration et des choses comme celles-là.

Donc, il y a beaucoup de possibilités. Facebook n'est peut-être pas parfait ou bon pour les très jeunes, mais, selon moi, c'est très important d'inclure des jeunes de tous les âges parce que nous sommes tous Canadiens.

●(1235)

Mme Nicole Bourget: Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'étais toute jeune à cette époque. Des célébrations du centenaire, il y en a eu partout au pays. C'était une époque où il y avait beaucoup d'infrastructures, des arénas communautaires, des centres communautaires. C'était vraiment une période d'effervescence.

C'est certain que dans les activités qui seront prévues partout au pays, il faut absolument rejoindre la jeunesse. C'est aussi leur avenir et ce pays leur appartient. Donc, c'est un objectif que tout le monde partage. Il faut trouver des moyens de rejoindre les jeunes de tous les âges. Vous avez tout à fait raison.

Mme Joyce Bateman: Le monument de l'Expo était peut-être bon à cette époque. Maintenant, il faudrait peut-être un monument qui inclurait les jeunes enfants avec des histoires des anciens, des grands-parents et des choses de cette nature. C'est possible maintenant avec les médias sociaux.

J'espère que nous les utiliserons. Cela fait partie de votre plan, n'est-ce pas?

Mme Nicole Bourget: C'est certainement important. Je pense à l'utilisation des médias sociaux, comme Twitter, les applications et ainsi de suite. On a d'ailleurs fait une application destinée aux jeunes d'âge scolaire pour la guerre de 1812. C'est l'ONF qui l'a produite. Il s'agit d'une bande dessinée. C'est super.

Donc, oui, on se préoccupe de la jeunesse. C'est certain qu'ils doivent en faire partie.

Le président: Merci.

La dernière intervention appartient à M. Dion.

L'hon. Stéphane Dion: Merci, monsieur le président.

Vous m'accordez combien de minutes?

Le président: Cinq minutes.

L'hon. Stéphane Dion: Madame Bourget, je suis d'accord avec vous. On ne peut pas fêter le 150^e anniversaire comme on a fêté le centenaire. D'abord, le 150^e anniversaire, c'est moins important. Gardons-nous quelques forces pour le bicentenaire.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Stéphane Dion: La raison que vous avez mentionnée ne me paraît toutefois pas la bonne. Le Canada est beaucoup plus riche aujourd'hui qu'en 1967. Notre PIB a cru considérablement. Il faudrait voir l'ampleur de cette croissance. On est beaucoup plus riches qu'on ne l'était à l'époque. Les dirigeants de l'époque ont fait un effort incroyable.

Je voudrais revenir sur la route vers 2017. Pourriez-vous nous rappeler les jalons de cette route?

Mme Nicole Bourget: Bien sûr, il y en a plusieurs. Il y a la Guerre de 1812, le jubilé de diamant, que nous célébrons en ce moment, et le bicentenaire du Red River Selkirk Settlement.

En 2013, il y aura le centenaire du début de la première expédition dans l'Arctique canadien et le 250^e anniversaire de la Proclamation royale de 1763. Il y aura aussi le 20^e anniversaire de la Bataille de Medak Pocket qui a eu lieu en 1993, en Croatie. Nos soldats participaient à la force de protection des Nations Unies.

Durant l'année 2014, il y aura les conférences de Charlottetown et de Québec, le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le 75^e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale et le 200^e anniversaire de sir George-Étienne Cartier.

En 2015, ce sera le 200^e anniversaire de sir John A. Macdonald et le 50^e anniversaire de l'adoption du drapeau du Canada.

• (1240)

M. Tyrone Benskin: N'oubliez pas le 375^e anniversaire de Montréal au cours de la même année.

M. Denis Racine: Le 375^e anniversaire sera célébré en 2017.

Mme Nicole Bourget: Excusez-moi, je ne me suis pas rendue à 2017.

Le président: En 2017, ce sera le 225^e anniversaire de la création du Canada.

[Traduction]

On pourrait en débattre, mais la première fois que le mot « Canada » a été utilisé officiellement, c'est dans la Loi constitutionnelle

[Français]

de 1792.

[Traduction]

L'hon. Stéphane Dion: Eh bien, si vous voulez en débattre...

Des voix: Oh, oh!

Le président: Il y avait le Haut-Canada et le Bas-Canada...

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Non. Il y avait des textes juridiques sous la monarchie française qui parlaient du Canada. De plus, les Bostonniens voulaient conquérir le Canada.

[Traduction]

Le président: Mais officiellement, selon la nomenclature, le nom...

L'hon. Stéphane Dion: Vous avez raison. La première fois, c'est dans la version anglaise.

Le président: Peu importe. Désolé pour cette interruption.

Allez-y, monsieur Dion.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Merci. Je vais utiliser mes cinq minutes.

Il me semble très important que, dans cette gradation, vous gardiez aussi en tête la nécessité de respecter la dualité linguistique canadienne. S'il devait y avoir des ratés, même si vous faisiez tous les efforts en 2017 pour le 150^e anniversaire de la Confédération, l'atmosphère serait déjà toute gâchée. Donc, je présume que vous êtes bien conscients de cela.

Je voudrais maintenant revenir au commentaire de M. Gourde qui soulignait qu'il y a des chiâleux qui se plaignent tout le temps. C'est vrai. Il y en a tout le temps, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas parfois raison.

Si j'écoute Mme Michaud et M. Dionne Labelle, ce qui m'inquiète, c'est qu'ils se sont fait l'écho d'un sentiment assez général qui va au-delà du monde francophone. C'est également présent chez les anglophones. Je sais que vous êtes des fonctionnaires et que cette question est très politique, mais il faudrait voir comment on pourrait corriger le tir. Je suis inquiet à cet égard.

L'année 1812 devait en effet selon moi être commémorée. Je crois que c'est un événement important et, de toute façon, par définition, je

suis toujours en faveur de commémorer les événements historiques. C'est un moment important. Les Américains voulaient effectivement conquérir le Canada pour punir les Britanniques de toutes les vexations que ces derniers leur faisaient subir à cette époque. Ils n'ont pas réussi à conquérir le Canada et il fallait donc en parler.

Par contre, quelque chose n'a pas fonctionné. Vous ne serez peut-être pas d'accord, mais je le vois sur le terrain. Cela n'a pas fonctionné. Les gens se sont plaints d'avoir vu de la publicité sur 1812 pendant les Olympiques. Ils ne voyaient pas ce qu'une guerre venait faire avec les Olympiques. C'était des choses de cette nature. La greffe n'a pas pris. C'est resté un effort du gouvernement.

Je ferais une suggestion. Y aurait-il moyen de mettre en avant non pas tellement le ministre — parce que la crédibilité du ministre en tant qu'historien est plutôt mince —, mais des gens qui connaissent ce domaine et qui pourraient avoir une crédibilité? Je pense aux historiens. Ils ne chercheraient pas nécessairement à entrer dans la tête des gens de l'époque les mentalités d'aujourd'hui. C'est un peu le sentiment qu'on a eu avec l'approche du gouvernement. C'est dommage, parce que je crois que 1812 aurait dû captiver davantage la population.

Vous ne serez pas d'accord. Vous allez me dire qu'il y a beaucoup de signes indiquant que cela captive la population, mais je ne vous croirai pas. En tant que politicien qui se déplace au pays, cela ne fonctionne dans aucune province où je suis allé. Cela reste une affaire du gouvernement. De plus, les gouvernements au Canada ne sont jamais plus populaires qu'impopulaires. Ils sont toujours plus impopulaires que populaires. Il y a toujours plus de gens contre eux que pour eux, même quand ils sont majoritaires. La dernière chose à faire, dans des fêtes de ce genre, est d'identifier cela au gouvernement et au parti politique qui est au pouvoir et à son approche. En somme, il y a certainement quelque chose que les politiciens doivent faire.

De votre côté, vous devez être conscients de cette situation parce que, sinon, vous allez perdre beaucoup de joueurs. Vous serez obligés d'être proactifs pour aller les rejoindre par la suite.

• (1245)

Mme Nicole Bourget: Je vous remercie de vos commentaires, monsieur Dion.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Dion.

Merci à nos témoins. Merci beaucoup pour ces témoignages.

Nous allons maintenant passer au deuxième point à l'ordre du jour, soit l'étude de la motion de M. Godin dont l'avis a été donné...

Je vois que M. Wilks me fait signe.

Allez-y, monsieur Wilks.

M. David Wilks: Merci, monsieur le président.

Je propose que l'on poursuive la réunion à huis clos pour aborder les travaux du comité.

Le président: Qui est d'accord?

(La motion est adoptée.)

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>